



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 26 juin 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-six juin, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **29**  
Nombre de conseillers municipaux présents : **20**  
Nombre de votes contre : **0**  
Nombre d'abstentions : **0**  
Nombre de votes pour : **29**  
Nombre de suffrages exprimés : **29**

Date de convocation du Conseil Municipal le 19 juin 2018

**Présents** : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Marie-Claude BLIN, Jenny OLLIVIER, Hélyette SALAÛN, Franck VIGNAUD, Laurent JOLLY, Catherine MAIGNAN, Nadège FONTAINE, François LENHARD, Michèle LUCAS, Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoit COQUAND, Bernard HOUZEAU, Patricia MARTIN.

**Absents excusés** :

Claude FLEURY, ayant donné pouvoir à Franck VIGNAUD,  
Evelyne CAU, ayant donné pouvoir à Arnaud JEAN,  
Guillaume GUERRÉ, ayant donné pouvoir à Marie-Claude BLIN,  
Magalie PIAT, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÛN,  
Baptiste JAUNEAU, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,  
Jean-Louis TOURET, ayant donné pouvoir à Michèle LUCAS,  
Christine CABEZAS, ayant donné pouvoir à Laurent JOLLY,  
Roselyne RAVARD, ayant donné pouvoir à Sylvie SIGOT,  
Loïc FAYON, ayant donné pouvoir à Pascal SUDRE.

Début de la séance : **19h00**

Fin de la séance : **21h27**

Secrétaire : **Jenny OLLIVIER**

### DEVELOPPEMENT DURABLE

#### DL.18.062 - Soutien au développement de la mobilité douce

**Arnaud JEAN expose** :

La municipalité, consciente de l'importance de sensibiliser les citoyens à l'utilisation des modes de transports actifs, tant pour les bénéfices sur leur santé que pour la diminution des émissions de polluants et de gaz à effet de serre, souhaite encourager le recours aux offres de transport mis en place par la Métropole Orléans-Val de Loire pour favoriser le report modal des véhicules motorisés vers les moyens de transport minimisant l'impact environnemental des déplacements.

Considérant que l'offre d'abonnement Vélo'Tao location longue durée de Vélo à Assistance Electrique est particulièrement adaptée au contexte géographique d'Ingré compte-tenu de son éloignement à la ville-centre de la métropole, qu'elle est par ailleurs reconnue comme le dispositif le plus efficace en faveur du report modal, permettant d'envisager concrètement et rapidement un impact positif sur la santé des bénéficiaires ainsi que sur la diminution des émissions de polluants et de gaz à effet de serre, la ville d'Ingré se propose de faciliter la contractualisation avec Keolis en modérant le coût financier de la location.

Ainsi il est proposé au Conseil Municipal de créer, à titre expérimental et pour 1 an, soit jusqu'au 30 juin 2019, un dispositif municipal de prise en charge de 50% de l'abonnement longue durée VAE pour tous les Ingréens justifiant d'un abonnement Vélo'Tao en cours de validité de location longue durée de Vélo à Assistance Electrique. Si les personnes concernées bénéficient d'une aide aux déplacements à vélo de leur employeur (Indemnité kilométrique vélo – IKV – ou prise en charge employeur de 50% de l'abonnement), le montant de l'aide municipale sera calculé sur le montant restant à la charge de l'abonné. La demande de prise en charge sera à déposer auprès des services municipaux au plus tard le 15 juillet 2019.

La Ville versera directement aux bénéficiaires habitant Ingré 50% de la somme restant à charge des abonnés (abonnements en cours de validité ou souscrit avant le 30/06/2019) pour les durées contractuelles proposées par Keolis dans le cadre des locations longues durées Vélo'Tao VAE. A titre indicatif, sur la base des tarifs au 4 juin 2018, le montant de l'abonnement et de la prise en charge éventuelle sont les suivants :

	3 mois abonnés TAO	3 mois non- abonnés	5 mois abonnés TAO	5 mois non- abonnés	12 mois abonnés TAO	12 mois non-abonnés
Tarif VAE Vélo TAO	42,00 €	57,00 €	55,00 €	75,00 €	84,00 €	114,00 €
Participation 50%	21,00 €	28,50 €	27,50 €	37,50 €	42,00 €	57,00 €

Les bénéficiaires seront désignés après vérification de leur éligibilité à ce dispositif telle que précisée dans le règlement cité en annexe.

Après présentation en commission « Vie Scolaire – Éducation populaire – Jeunesse – Environnement – Développement Durable » du 4 juin 2018, il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- d'approuver la mise en œuvre d'une participation de la Ville d'Ingré, pour ses administrés, de 50% du montant restant à la charge de l'abonné pour la location longue durée de VAE, à compter du 27 juin 2018 et ce à titre expérimental jusqu'au 30 juin 2019,
- d'autoriser Monsieur le Maire à conventionner avec chacun des futurs bénéficiaires du dispositif.

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.*

INGRE, le 6 juillet 2018

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : 9 juillet 2018.

Publication le : 9 juillet 2018.

Notification le : 9 juillet 2018.



Le Maire

Christian DUMAS.

**Acte à classer**

DL-18-062

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

---

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2018-07-09T10-42-14.00 ( MI211751158 )

Identifiant unique de l'acte :  
045-214501694-20180626-DL-18-062-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : Soutien au développement de la mobilité douce

Date de décision : 26/06/2018



---

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.6. Contributions budgétaires

---

Acte : [DL.18.062-DD-soutien au développement de la mobilité douce.PDF](#)

Multicanal : Non

---

Classer

Annuler

Préparé

Date 09/07/18 à 10:42

Par RICHARD Aurélie

Transmis

Date 09/07/18 à 10:42

Par RICHARD Aurélie

Accusé de réception

Date 09/07/18 à 10:47